

RAPPORT DE COMMISSION

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL

de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »

PRÉAVIS No 05 -2023

“Electromobilité 2024-2026, 1^{ère} phase de renouvellement de la flotte & réduction des gaz à effet de serre -Demande d'un crédit cadre ainsi que d'un crédit complémentaire »

La commission en charge d'étudier ce préavis s'est réunie le 18 octobre 2023 en la salle de réunion du Chemin de la Meunière 3 à Prilly. Elle était composée de Mesdames Filomena ARN (Commune de Chavannes-Près-Renens), Antonia MONNIER (Villars-Sainte-Croix), de Messieurs : Alexandre MAYOR (Bussigny), Naser ISENI (Ecublens) et Jean-François CONSTANT (Renens / Président-rapporteur).

La Police de l'Ouest Lausannois était représentée par le Capitaine Olivier FIAUX ainsi que le 1^{er} Lieutenant Thierry GUYOT ainsi que par deux représentants du CODIR : Monsieur Frédéric Strittmatter et son Président, Monsieur Jean-François CLEMENT.

En complément du préavis, le 1^{er} Lieutenant GUYOT nous a fait une présentation détaillée permettant de l'explicitier et de le replacer dans son contexte, celui de la diminution des GES entamée en 2005 avec les accords mondiaux et ensuite déclinée en Europe, en Suisse, dans le canton de Vaud, dans les communes de l'Ouest Lausannois et, cette année, à la POL sous forme d'un Plan Climat (validé par le CODIR). L'électromobilité est le 4^{ème} volet à être mis en œuvre/planifié. Ce sujet a toutefois déjà fait l'objet d'une 1^{ère} approche dès 2020 avec la société QUANTIS dont la conclusion fût l'acquisition de 8 petits véhicules dont l'utilisation quotidienne (avec en moyenne une charge hebdomadaire) démontre le bienfondé de la décision et l'intérêt de ce préavis visant au remplacement de 10 des 23 véhicules de la flotte (10 voitures en 3 lots sur 3 ans dans cette 1^{ère} phase) ainsi que l'acquisition de l'infrastructure de recharge appropriée et nécessaire à l'utilisation de l'entièreté de la flotte prévue.

Etant convenu que les commissaires poseraient leurs questions tout au long de la présentation, celles-ci se résument comme suit :

Q1 : Les charges de véhicules seront-elles réalisées uniquement à l'Hôtel de Police ?

« Tenant compte d'un kilométrage quotidien moyen de 70 à 80 km, ces recharges auront lieu uniquement ici. Des Bornes restent bien sûr également disponibles à Renens & Ecublens »

Q2 : Quelle solution en cas de « Black Out » ?

« Comme vous l'aurez noté, la capacité du groupe électrogène actuel de POLICE SECOURS de 100KVA passera à 400KVA pour permettre de couvrir tous les besoins »

Q3 : Pourquoi ne pas privilégier un achat à une location pour ce groupe électrogène ?

« Pour garantir son bon fonctionnement en cas de besoin, ce groupe de secours nécessite un démarrage hebdomadaire, une maintenance et une capacité de déplacement (remorque) que nous ne pouvons assurer nous-même. Nous privilégions donc cette solution et cette flexibilité jusqu'en 2030 »

Q4 : Vu l'expérience avec les 8 premières voitures, pourquoi un chargeur par voiture ?

« Pour garantir que toutes soient toujours chargées et que toutes puissent toujours sortir en même temps »

« Chaque chargeur coûte 1'500,-Frs et chacun est également remboursé à concurrence de 1'500,-Frs (1'000,- pour la borne et 500,- pour le tirage électrique). »

Q4 Bis : Pourquoi prévoir directement 23 chargeurs ?

« Les subventions sont aujourd'hui connues et nous n'avons aucune idée de ce qu'elles seront (ou ne seront plus) dans les prochaines années »

Q5 : Quid en cas d'augmentation de la flotte ?

« La vision du parc à 2030 ne devrait pas varier. Si toutefois 1 à 2 véhicules devaient s'y ajouter, il n'y aurait aucun souci avec ces 23 bornes et nous pourrions dans ce cas déroger au principe de «1 véhicule / 1 borne» »

Q6 : Des idées de Marques Automobiles?

«Tesla & Skoda semblent les plus pertinentes, tenant compte de leur production et de délais de livraison rapides garantis, ce qui n'est pas le cas pour Audi ou Mercedes, également consultés »

Q7 : La ville de Bâle envisage de faire marche arrière avec TESLA, et nous ?

« Les véhicules choisis par la ville de Bâle étaient trop chers. En envisageant le modèle « Y », la Polouest compte faire un achat réaliste »

« Le côté « Communiquant » des véhicules concernés (équipés de nombreuses caméras et mouchards) peut-être « court-circuité » pour répondre à nos besoins et éviter une diffusion d'informations confidentielles »

Q8 : On parle d'économie mais combien de CO2 produit la destruction d'une batterie ?

« Aujourd'hui il n'est pas question de destruction mais plutôt de reconditionnement et de réemploi des batteries « en fin de vie » »

Q9 : Les batteries de la flotte pourraient-elles alimenter le réseau en cas de Black Out ?

« S'agissant de véhicules d'intervention devant être disponibles à tous moments, cette faculté offerte aujourd'hui par les batteries d'une flotte connectée à ses chargeurs ne peut être retenue »

Q10 : Quid si le prix de l'électricité augmente...

Malgré l'absence de réponse à cette dernière question (mais qui pourrait y répondre aujourd'hui ?), et après délibération sans autre question majeure, la commission accepte le préavis 05/2023 à 4 voies sur 5 et vous demande d'en accepter les conclusions.



15.11.2023